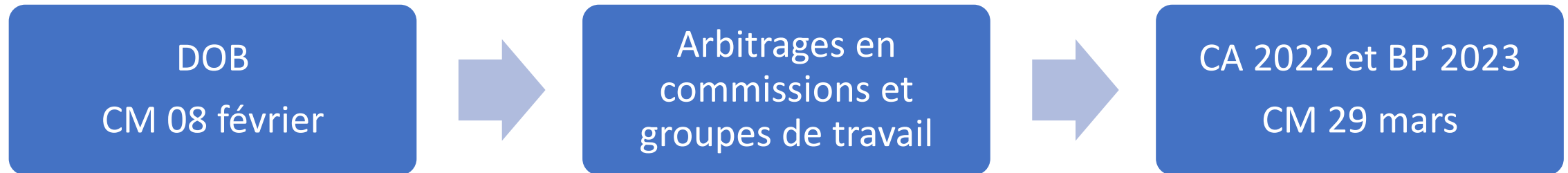


ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



Sources :

Projet de loi de Finances 2023
Note de conjoncture 2022 La Banque Postale
Rapport OGFL 2022

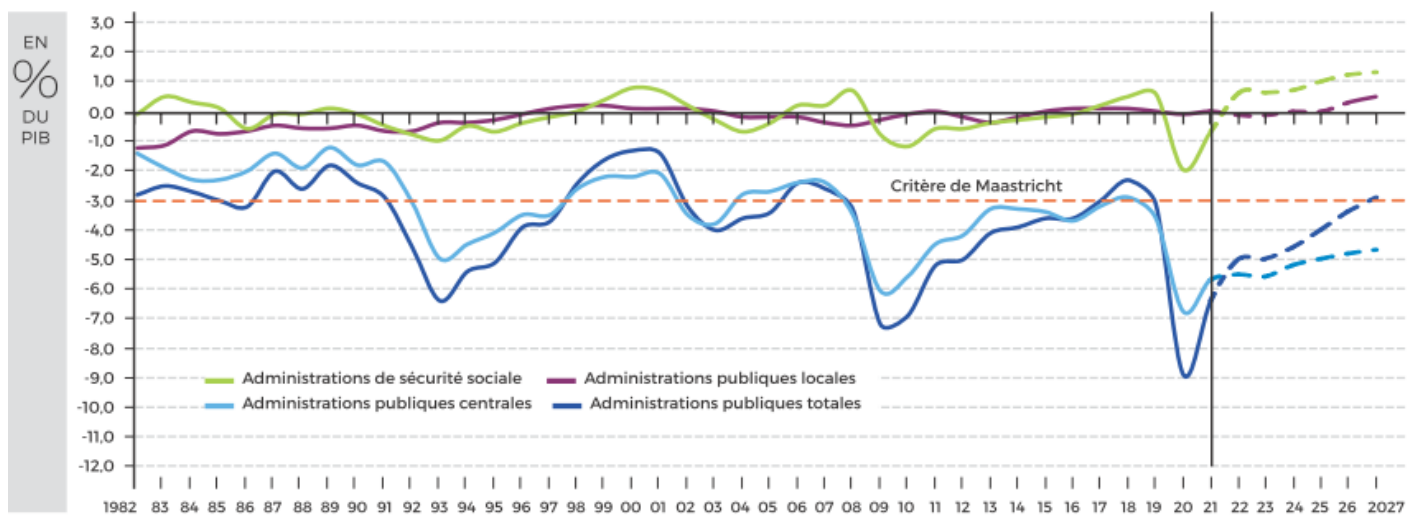
Les éléments de contexte pour 2023

- En 2021, rebond de l'économie française : +6,8% de PIB après -7,9% en 2020
- Début 2022 : guerre en Ukraine, renchérissement des prix des matières premières
- Mesures gouvernementales annoncées pour limiter la perte de pouvoir d'achat
- Inflation en 2022 estimée à 5,8% (contre 9,1% en zone euro), estimée à 4,7% en 2023 (la loi de Finances table sur 4,2%)
- Taux de chômage de 7,4% mi 2022, en baisse de 0,8 pts par rapport à fin 2019
- Augmentation des salaires 3% (en France tous secteurs)
- Augmentation des taux directeurs par la BCE (+50 points de base en juillet puis 75 en septembre)
- Mi 2022, le taux de croissance du PIB était de 2,6%, il est estimé à 0,5% en 2023 alors que la Loi de Finances table sur 1%

En %	2021	2022	2023
Croissance du PIB réel	6,8	2,6	0,5
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	2,1	5,8	4,7
Taux de chômage (BIT, France entière, moyenne annuelle)	7,9	7,3	7,6

Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale



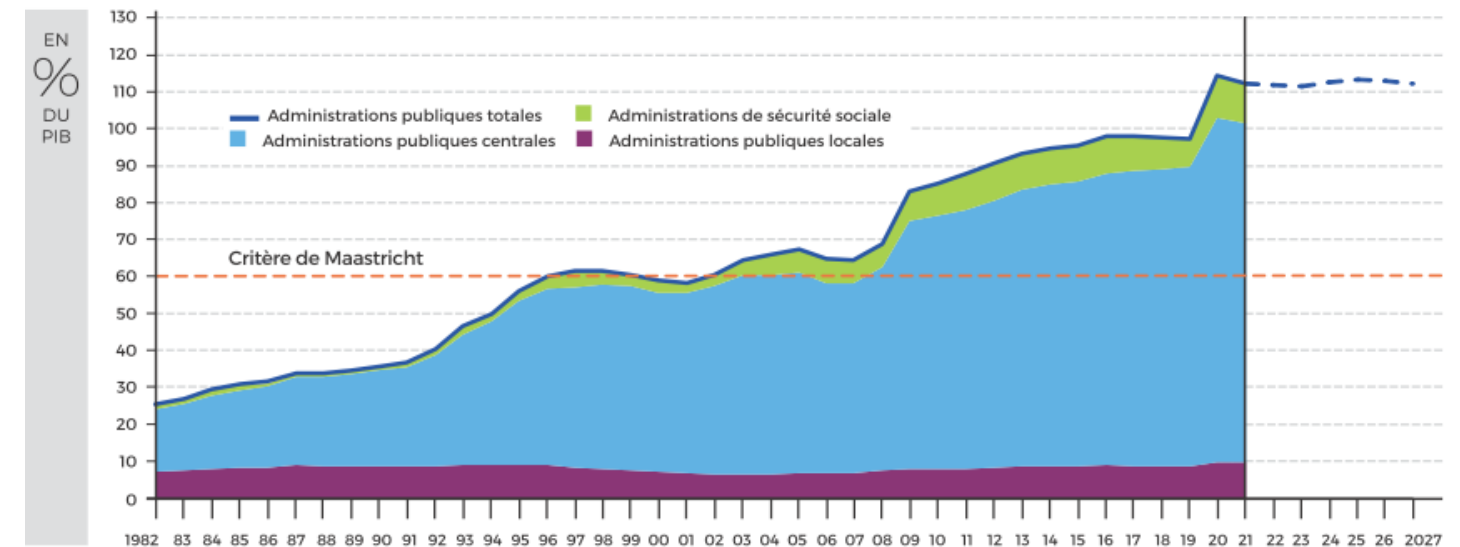
Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014) jusqu'en 2021 puis programme de stabilité 2022-2027 (juillet 2022).

Déficit public total proche de 6% fin 2021, projeté) 5% fin 2022

Dette publique totale représente + de 111,6% du PIB, estimée stable fin 2022

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Programme de stabilité 2022-2027 et trajectoire de la dépense locale

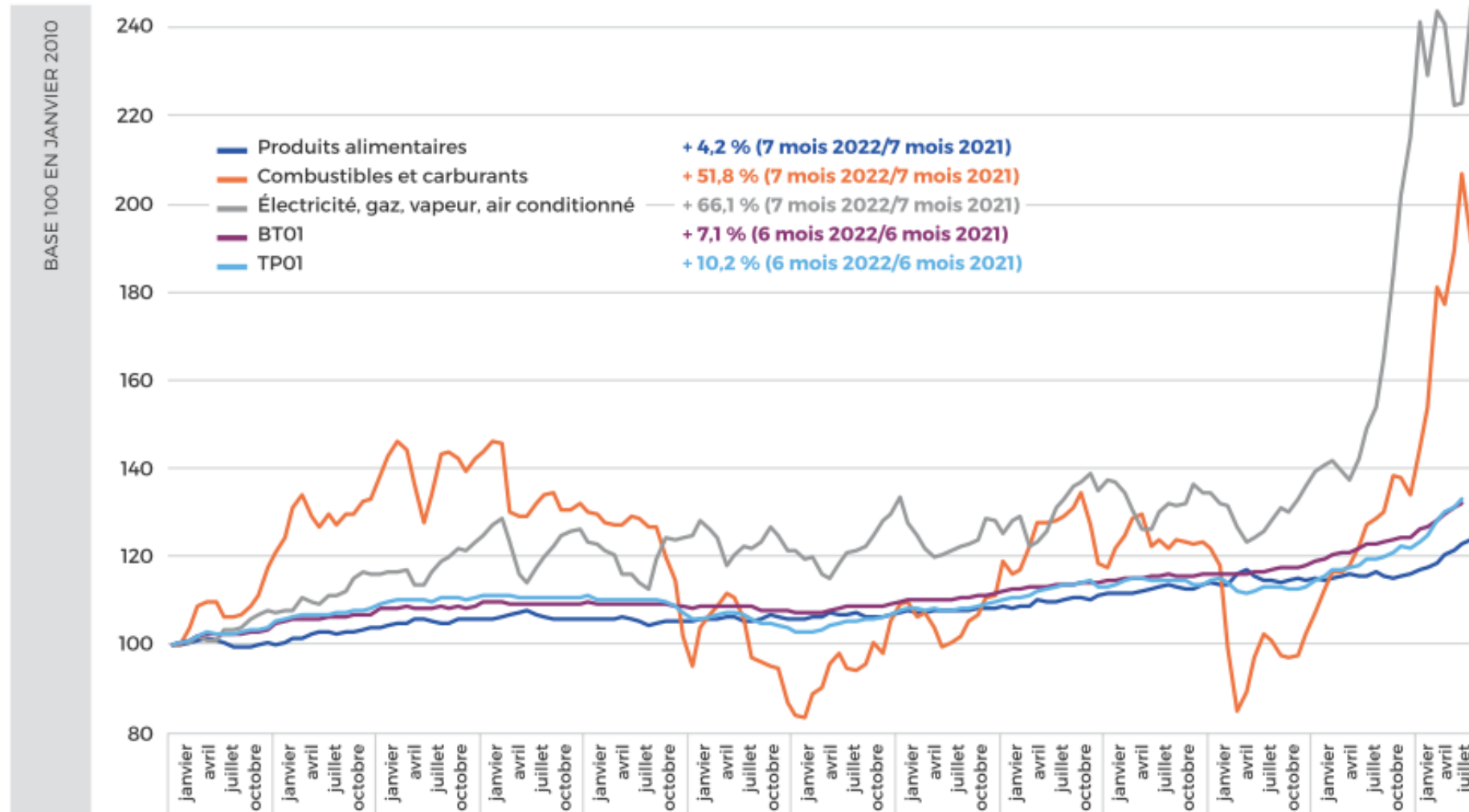
Le programme de stabilité 2022-2027 a été présenté en Conseil des ministres le 29 juillet 2022. Il retrace la trajectoire des finances publiques fixée par le Gouvernement à l'horizon de 5 ans pour transmission à la Commission européenne. Ce nouveau programme confirme la participation des collectivités locales à la limitation de l'évolution des dépenses publiques qui sera engagée dès 2023 pour parvenir en 2027 à un déficit public de 3 % du PIB (cf. 1^{er} graphique) et à une dette stabilisée (cf. 2^e graphique). En 2022, il est prévu une évolution de 5,3 % en valeur des dépenses totales (hors dette) des administrations publiques locales (APUL) dont le champ est différent de celui des seules collectivités locales (y compris SDIS, CCAS, Société du Grand Paris...). Pour les années suivantes, le programme anticipe une stabilisation en volume des dépenses de fonctionnement (la hausse des dépenses ne serait alors due qu'à la hausse des prix) et une évolution des investissements conforme au cycle électoral (hausse progressive à l'approche des élections municipales). Compte tenu de cette maîtrise des dépenses, les APUL seraient à l'équilibre en 2024-2025 puis deviendraient même excédentaires en 2026-2027 (leurs recettes hors emprunts seraient supérieures à leurs dépenses hors remboursements d'emprunts), ce qui entraînerait une baisse de leur encours de dette.

Les modalités concrètes de la contribution des collectivités locales à l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement doivent faire l'objet, selon le texte du programme, d'une concertation. Des précisions ont depuis été apportées sur cette participation des collectivités avec l'évocation d'une augmentation des dépenses de fonctionnement en moyenne annuelle de 0,5 % de moins que leur tendance naturelle (cf. page 12 sur les perspectives).

Des dépenses de fonctionnement alourdies par une inflation record, assez préoccupante, mais qui n'a pas encore empêché la réalisation des investissements

Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale



CONTEXTE : LA SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES EN 2022

- ✓ **+14,7% de charges à caractère général**
- ✓ **+5,5% pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement**
- ✓ **+3% de recettes de fonctionnement**

- **Baisse importante de l'épargne nette -21,9%**
- **Baisse du fonds de roulement des communes**
- **Augmentation de la dette +0,3%**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	21/20 %	2021 Mds €	22/21 %	2022p Mds €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	21/20 %	2021 Mds €	22/21 %	2022p Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 3,7	87,5	+ 3,0	90,1	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 6,0	22,2	+ 7,3	23,8
Recettes fiscales	+ 2,5	58,2	+ 3,9	60,5	financées par :				
Dotations et compensations fiscales	+ 3,5	15,5	+ 0,8	15,6	• Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 5,5	11,1	+ 10,1	12,2
Participations	- 2,5	3,2	+ 1,7	3,3	• Recettes d'investissement (6)	+ 1,7	11,0	+ 3,1	11,4
Produit des services	+ 18,0	6,1	+ 3,0	6,2	• Flux net de dette (7)=	-	+ 0,1	-	+ 0,2
Autres	+ 9,4	4,5	+ 0,0	4,5	- Emprunts nouveaux*	+ 9,8	6,4	+ 2,4	6,6
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 2,7	74,3	+ 5,5	78,4	- Remboursements (8)*	+ 1,3	6,4	- 0,1	6,4
Dépenses de personnel	+ 2,5	40,1	+ 3,4	41,5	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	+ 2,1	-	- 0,6
Charges à caractère général	+ 6,2	17,7	+ 14,7	20,3	ENCOURS DE DETTE au 31/12	- 0,1	64,8	+ 0,3	65,0
Dépenses d'intervention	+ 1,6	13,3	+ 1,8	13,5					
Autres	- 5,7	1,8	+ 0,0	1,8	Budgets principaux				
Intérêts de la dette	- 9,3	1,4	- 6,1	1,3	p : prévisions				
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 9,9	13,2	- 11,3	11,7	* hors opérations financières				
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 19,3	6,8	- 21,9	5,3	(9)=(3)+(6)+(7)-(4)				

Les grandes dispositions de la Loi de Finances 2023 intéressant les collectivités

La dotation globale de fonctionnement (DGF) augmentera de 320 millions d'euros en 2023. Les sénateurs, ont défendu, sans succès, son indexation sur l'inflation.

Pour protéger les collectivités locales, le filet de sécurité de 2022 est reconduit et élargi. Il représentera un coût de deux milliards d'euros et devrait concerner entre 21 000 à 28 000 collectivités dont la situation financière s'est dégradée du fait de la hausse des prix énergétiques. Un amortisseur électricité a, en outre, été créé par un amendement du gouvernement à destination de toutes les petites et moyennes entreprises (PME), des associations, des collectivités et des établissements publics non-éligibles au bouclier tarifaire. Cet amortisseur permettra de prendre en charge environ 20% de leurs factures totales d'électricité. Il sera applicable au 1er janvier 2023 pour un an.

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024. Pour compenser le produit de la CVAE des entreprises, les départements, les communes et les intercommunalités se verront attribuer une fraction de la TVA

Un fonds d'accélération écologique dans les territoires doté de deux milliards d'euros, aussi appelé "fonds vert", doit venir soutenir les projets de transition écologique des collectivités locales. Ce fonds soutiendra notamment la performance environnementale des collectivités (rénovation des bâtiments publics...), l'adaptation des territoires au changement climatique (risques naturels...) et l'amélioration du cadre de vie (friches, mise en place des zones à faible émission...).

Les grandes dispositions de la Loi de Finances 2023 intéressant les collectivités

Dans le cadre du second "plan covoiturage" de l'État, 50 millions d'euros du fonds vert seront versés en 2023 aux collectivités pour la construction d'infrastructures de covoiturage (voies réservées, aires...) et 50 autres millions cofinanceront à hauteur de 50% les incitations financières accordées aux covoitureurs par les collectivités organisatrices de mobilité.

Une aide exceptionnelle de 300 millions d'euros a été ajoutée par le gouvernement en faveur des collectivités qui organisent des transports publics, dont 200 millions pour Ile-de-France Mobilités (afin d'éviter une hausse de 20%, voire 33% du passe Navigo).

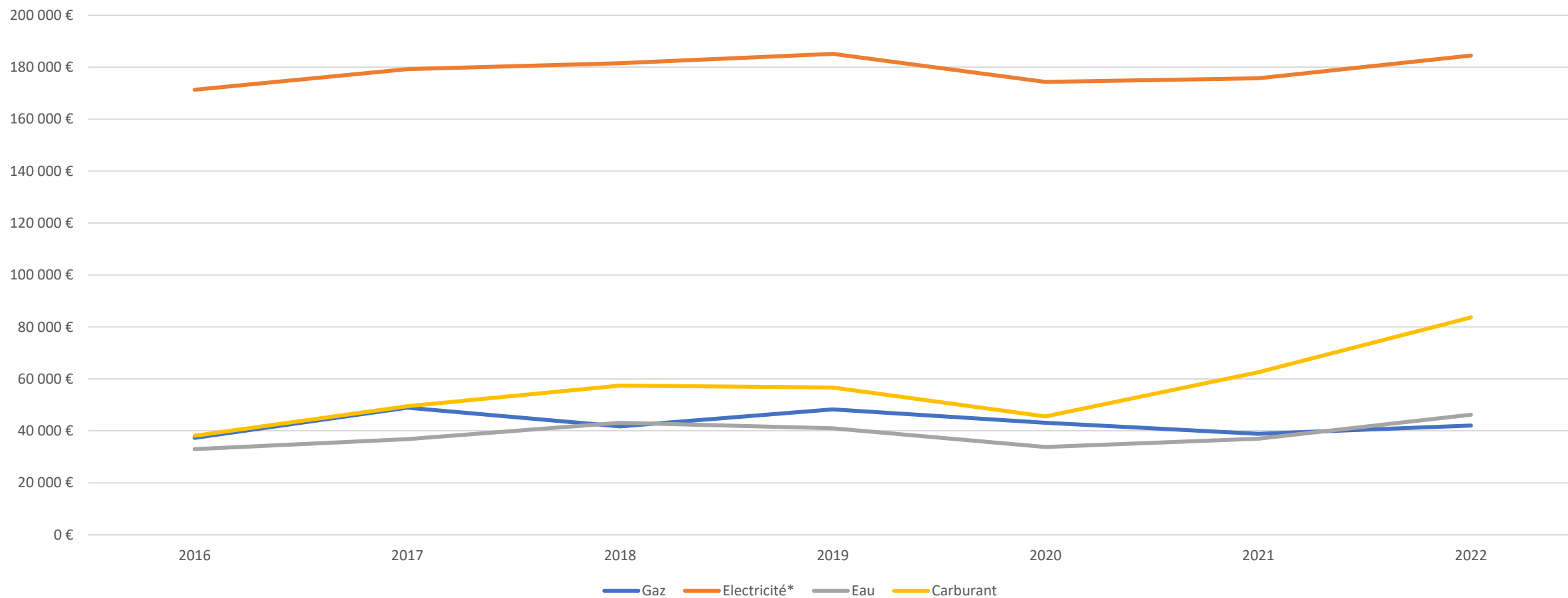
Pour favoriser les locations à l'année dans les zones touristiques en faveur des locaux et des travailleurs, le PLF étend le nombre de communes autorisées à majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et celle sur les logements vacants. Le périmètre des "zones tendues" concernera près de 4 000 nouvelles communes, dont la liste sera fixée par décret.

Le projet de revenir sur des « contrats de confiance » avec les collectivités a été retiré (plafonnement de l'évolution des dépenses)... en attendant la programmation budgétaire pluriannuelle (2023-2027)

Focus sur les dépenses d'énergie pour la commune de Binic Etables sur Mer (budget principal)

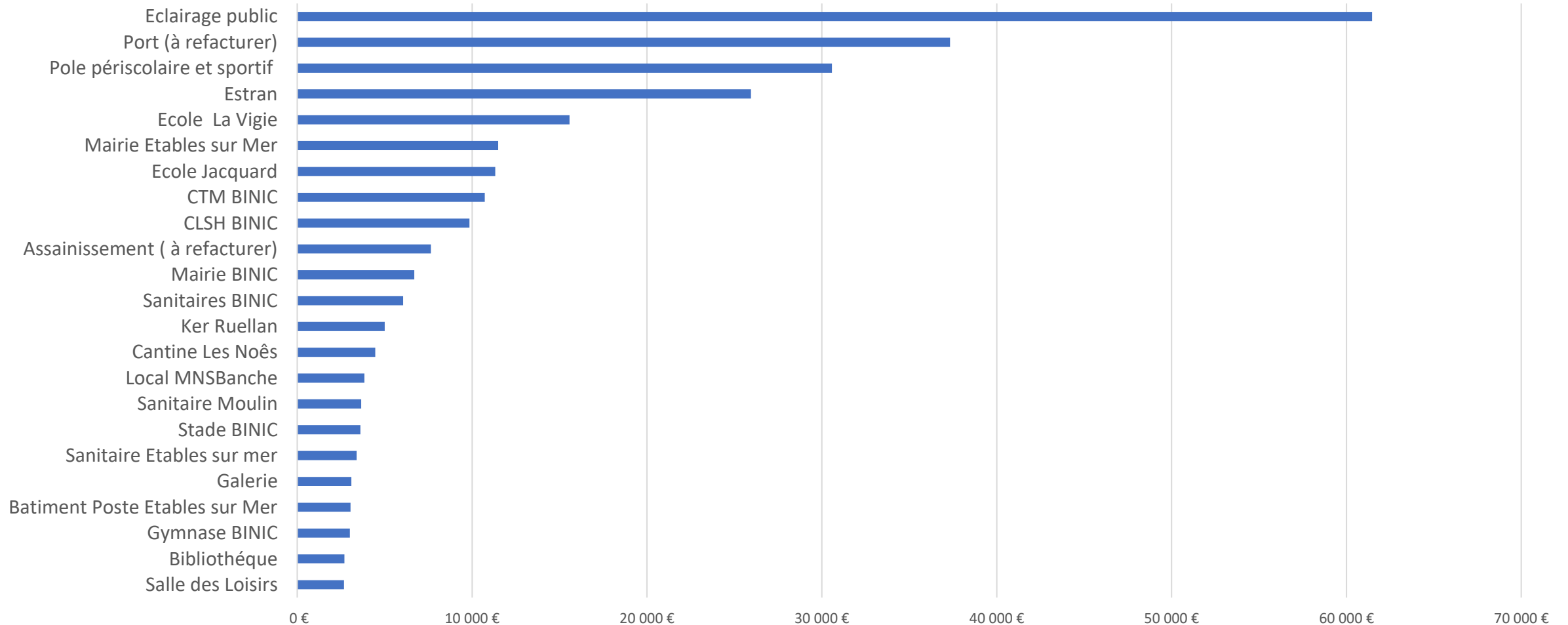
Des prix stables en 2022 (à l'exception du carburant + 34%) qui n'ont pas encore été impactés par la crise

Dépenses d'énergie entre 2016 et 2022



Focus sur les dépenses d'énergie pour la commune de Binic Etables sur Mer

20 principaux postes de dépenses d'énergie



CONTEXTE – Comment Binic Etables sur Mer est impactée par ce contexte en 2022 ?

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Perspectives des dotations et du FPIC pour Binic Etables sur Mer : baisse de 53k€ en 2023, avant une chute en 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 157k€	1 160k€	1 162k€	1 165k€
<i>var° n-1</i>		2k€	-2k€	4k€	3k€	2k€	3k€
Dotation de solidarité rurale	897k€	915k€	925k€	879k€	877k€	761k€	645k€
<i>var° n-1</i>		19k€	10k€	-47k€	-2k€	-116k€	-116k€
bourg centre	548k€	548k€	548k€	521k€	520k€	518k€	517k€
péréquation	148k€	148k€	148k€	128k€	128k€	128k€	128k€
cible	201k€	220k€	229k€	229k€	229k€	0k€	0k€
garantie de sortie	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	115k€	0k€
Dotation nationale de péréquation	291k€	272k€	259k€	251k€	243k€	235k€	228k€
<i>var° n-1</i>		-19k€	-13k€	-8k€	-8k€	-8k€	-7k€
part principale				196k€	194k€	191k€	189k€
part majoration				55k€	49k€	44k€	40k€

Total DGF	2 341k€	2 343k€	2 338k€	2 287k€	2 280k€	2 158k€	2 038k€
<i>var° n-1</i>		2k€	-5k€	-51k€	-7k€	-121k€	-121k€

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FPIC de la commune	165 030	165 442	164 040	162 458	162 284	162 111	161 939
<i>var° n-1</i>		0k€	-1k€	-2k€	0k€	0k€	0k€
reversement commune	165 030	165 442	164 040	162 458	162 284	162 111	161 939

Perspectives d'évolution de la fiscalité de Binic Etables sur Mer

Chaque année, les bases d'impositions sont revalorisées automatiquement en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé (ICPH) de novembre 2021 à 2022. Cette évolution est de +7,1% pour les bases 2023. A cela s'ajouter la dynamique physique, que nous pouvons estimé à 0,9%, soit +8% au total.

FISCALITE 2022	Bases définitives	Taux	Montant
Foncier bâti	8 727 791	36,39%	3 176 043
		Coefficient correcteur	237 824
		Lissage	-7 908
		Produit perçu	3 405 959
Foncier non bâti	96 185	57,25%	55 066
Taxe d'habitation RS	3 705 117	18,67%	691 745
		TOTAL	4 152 770

FISCALITE 2023	Bases + 8% (FB et TH)	Taux	Montant
Foncier bâti	9 426 014	36,39%	3 430 127
		Coefficient correcteur	256 850
		Produit perçu	3 686 977
Foncier non bâti	93 971	57,25%	53 798
Taxe d'habitation RS	4 001 526	18,67%	747 085
Taxe d'habitation logements vacants	107 124	18,67%	20 000
		TOTAL	4 507 860
			+ 355 089 €

CONTEXTE – Comment Binic Etables sur Mer est impactée par ce contexte ?

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Synthèse évolution de la fiscalité et des dotations

FISCALITE ET DOTATIONS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Orientations	Var° n-1	Var° annuelle moyenne 2017-2023
							2023		
Taxe foncier bâti	1 319k€	1 322k€	1 368k€	1 392k€	3 039k€	3 181k€	3 430k€	8%	17%
coefficient correcteur FB					226k€	238k€	257k€	8%	7%
Taxe foncier non bâti	51k€	53k€	54k€	54k€	54k€	55k€	54k€	-2%	1%
Taxe habitation RS	2 124k€	2 191k€	2 246k€	2 287k€	667k€	692k€	747k€	8%	-16%
FPIC	186k€	171k€	170k€	165k€	165k€	164k€	162k€	-1%	-2%
Attribution de compensation (dac)	244k€		93k€	135k€	193k€	391k€	403k€	3%	9%
Droits de mutation	416k€	402k€	528k€	559k€	692k€	575k€	500k€	-13%	3%
Taxe sur l'électricité	59k€	140k€	100k€	101k€	103k€	125k€	132k€	5%	14%
Taxe de séjour	60k€	72k€	90k€	96k€	110k€	135k€	150k€	11%	16%
Autres produits fiscaux	108k€	98k€	40k€	25k€	31k€	47k€	50k€	7%	-12%
Total chapitre 73 - Impôts et taxes	4 567k€	4 448k€	4 690k€	4 815k€	5 282k€	5 603k€	5 885k€	5%	4%
Dotation forfaitaire	1 137k€	1 143k€	1 143k€	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 157k€	0%	0%
Dotation de solidarité rurale	769k€	821k€	869k€	897k€	915k€	925k€	879k€	-5%	2%
Dotation nationale de péréquation	355k€	319k€	305k€	291k€	272k€	259k€	251k€	-3%	-6%
Dotation élections	4k€		1k€	5k€	4k€	4k€		-100%	-100%
Dotation passeports	5k€	12k€	12k€	12k€	12k€	15k€	15k€	0%	19%
exo tf	9k€	8k€	8k€	8k€	42k€	47k€	47k€	0%	32%
exo th	151k€	160k€	159k€	171k€				#DIV/0!	-100%
Département	2k€	2k€	4k€	7k€	3k€		0k€	#DIV/0!	-100%
Fds de Concours SBAA	113k€	113k€	113k€	113k€	39k€	61k€	61k€	0%	-10%
Subvention Caf	102k€	106k€	88k€	81k€	79k€	72k€	72k€	0%	-6%
Subventions emplois						55k€	25k€	-55%	#DIV/0!
Autres dotations et participations	73k€	52k€	21k€	59k€	76k€	47k€	72k€	54%	14 0%
Total chapitre 74 - Dotations et participations	2 719k€	2 736k€	2 724k€	2 797k€	2 598k€	2 638k€	2 578k€	-2%	-1%



BINIC ÉTABLES SUR MER : Population au 1^{er} janvier 2023

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Affiché le
ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE



- Population municipale au 01/01/2022: 6 862 habitants (- 72 habitants)-1%
- Population comptée à part au 01/01/2023: 213 habitants
- Population totale : 7 075 habitants (- 74 habitants)-1%
- Résidences secondaires : 1661 habitants (+57 ; données 2022)
- Estimation population DGF : 8 736 habitants

BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2022

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le _____
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Evolution des recettes de fonctionnement (budget principal)

➤ + 8% de recettes réelles entre 2021 et 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé						Anticipé 2022	Var° n-1
	2017	2018	2019	2020	2021			
73 - IMPOTS ET TAXES	4 567 k€	4 448k€	4 690k€	4 815k€	5 282k€	5 603k€	6%	
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 719 k€	2 736k€	2 724k€	2 797k€	2 598k€	2 677k€	3%	
70 - PRODUITS DE SERVICES	268 k€	299k€	837k€	254k€	393k€	491k€	25%	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167k€	183k€	168k€	166k€	188k€	212k€	12%	
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	157 651	235k€	127k€	113k€	81k€	167k€	106%	
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	26k€	31k€	12k€	17k€	30k€	79k€	163%	
PRODUITS DE GESTION	7 904k€	7 932k€	8 556k€	8 162k€	8 572k€	9 229k€	8%	
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	18k€	111k€	70k€	33k€	176k€	252k€	43%	
78 - REPRISES SUR PROVISIONS		186k€					#DIV/0!	
76 - PRODUITS FINANCIERS							#DIV/0!	
RECETTES REELLES	7 922k€	8 229k€	8 626k€	8 195k€	8 748k€	9 481k€	8%	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	36k€	36k€	37k€	36k€	56k€	245k€	335%	
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	286k€	231k€	795k€	532k€	470k€	473k€	1%	
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	8 244k€	8 497k€	9 458k€	8 763k€	9 274k€	10 198k€	10%	

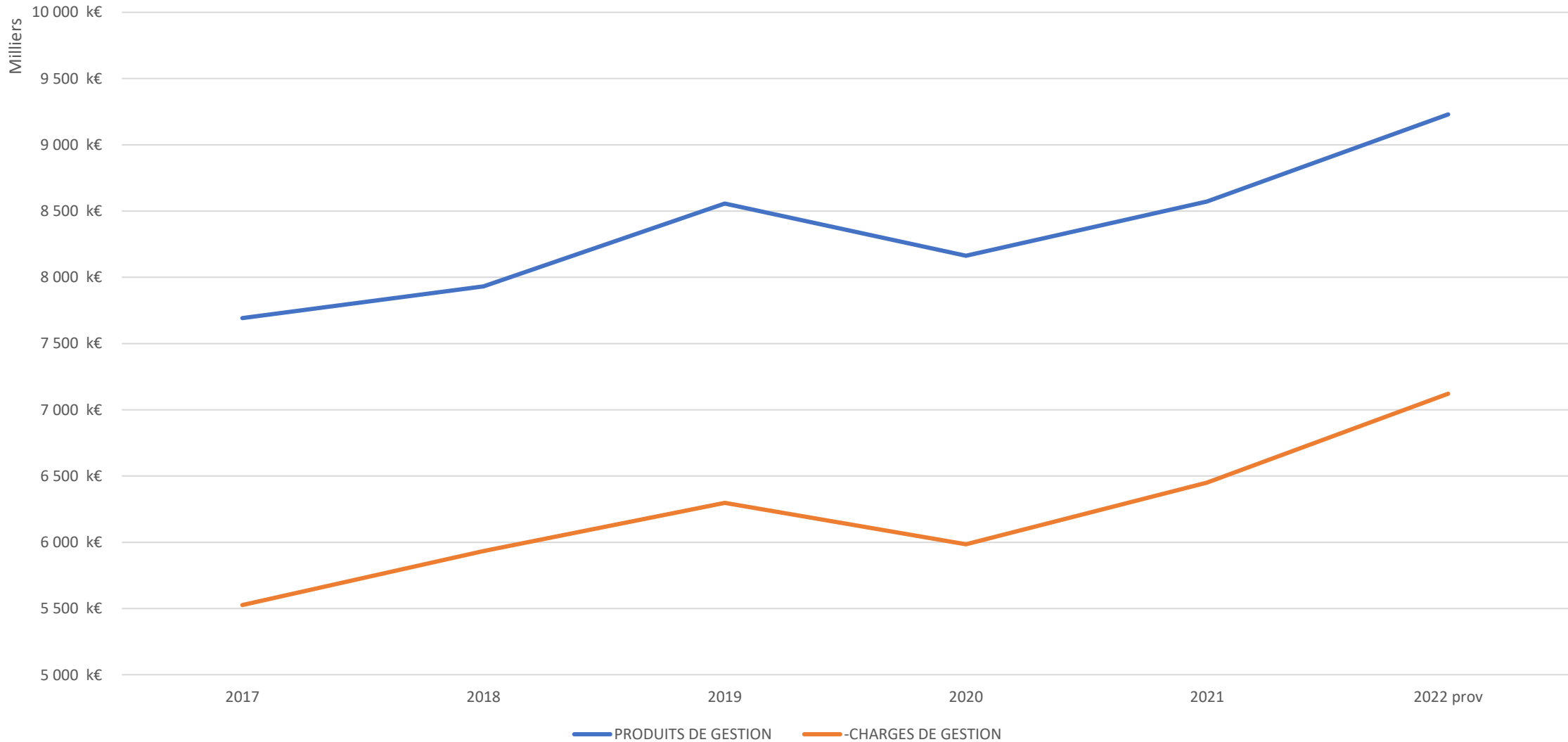
Evolution des dépenses de fonctionnement

➤ + 11% de dépenses réelles entre 2021 et 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé					Anticipé 2022	Var° n-1
	2017	2018	2019	2020	2021		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 317k€	1 427k€	1 934k€	1 410k€	1 624k€	1 881k€	16%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 503k€	3 500k€	3 422k€	3 697k€	3 870k€	4 070k€	5,2%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	773k€	819k€	845k€	776k€	862k€	1 006k€	17%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	64k€	188k€	97k€	104k€	94k€	165k€	75%
CHARGES DE GESTION	5 656k€	5 935k€	6 298k€	5 986k€	6 451k€	7 122k€	10%
66 - CHARGES FINANCIERES	76k€	65k€	56k€	49k€	42k€	38k€	-10%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	16k€	24k€	362k€	11k€	12k€	38k€	212%
68 - DOTATION AUX PROVISIONS	186k€				0k€	10k€	1965%
DEPENSES REELLES	5 934k€	6 023k€	6 717k€	6 046k€	6 505k€	7 207k€	11%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	379k€	228k€	609k€	547k€	740k€	784k€	6%
022 - DEPENSES IMPREVUES							#DIV/0!
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							#DIV/0!
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	6 313k€	6 251k€	7 326k€	6 593k€	7 245k€	7 991k€	10%

Rétrospective budget principal seul : un très fort autofinancement qui reste stable en 2022 malgré le contexte

Evolution des produits et des charges de gestion en valeur



Rétrospective budget principal seul : un très fort autofinancement qui reste stable

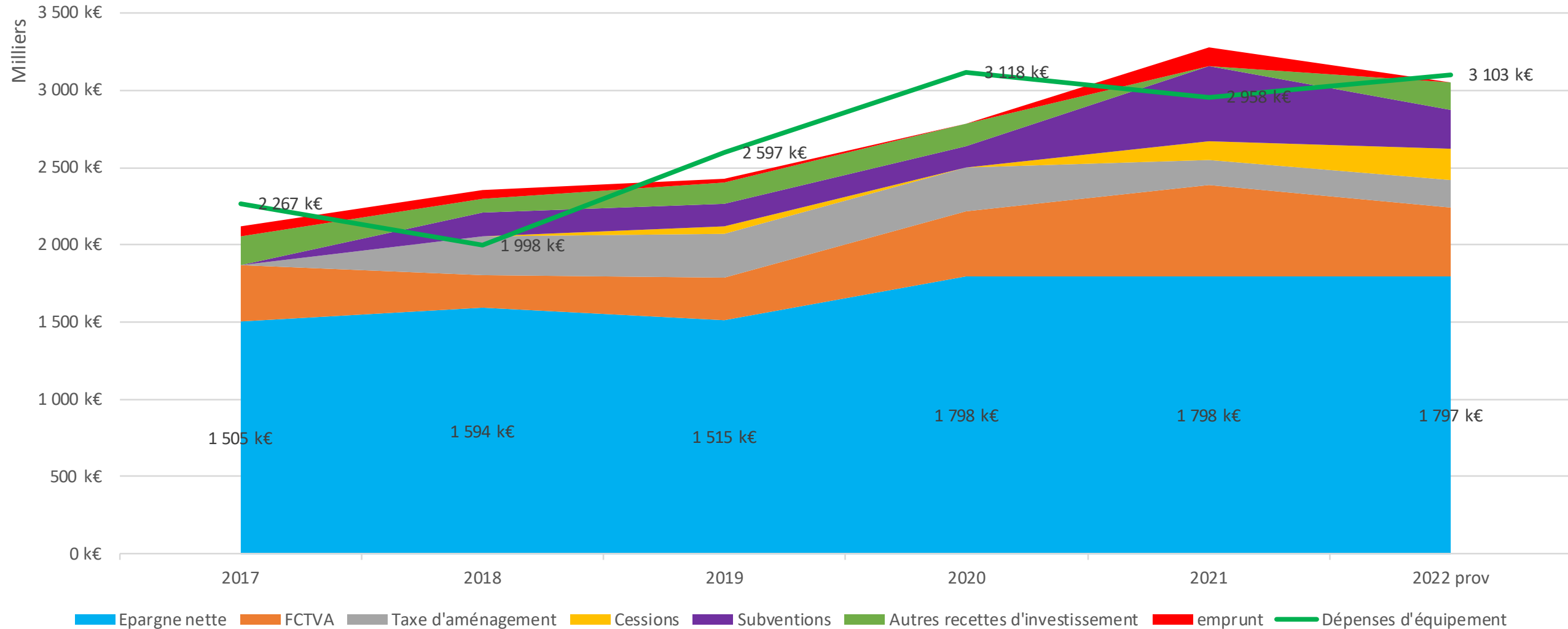
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2017	2018	2019	2020	2021	2022 prov	Var° n-1
PRODUITS DE GESTION	7 693 k€	7 932 k€	8 556 k€	8 162 k€	8 572 k€	9 229 k€	8%
-CHARGES DE GESTION	5 526 k€	5 935 k€	6 298 k€	5 986 k€	6 451 k€	7 122 k€	10%
= EXCEDENT BRUT COURANT	2 167 k€	1 998 k€	2 258 k€	2 177 k€	2 122 k€	2 107 k€	-1%
+ SOLDE EXCEPTIONNEL HORS CESSIONS	-76 k€	87 k€	-340 k€	19 k€	41 k€	14 k€	-67%
= EPARGNE DE GESTION	2 091 k€	2 085 k€	1 918 k€	2 196 k€	2 163 k€	2 121 k€	-2%
+ SOLDE FINANCIER	-76 k€	-65 k€	-56 k€	-49 k€	-42 k€	-38 k€	-10%
= CAF BRUTE	2 167 k€	2 020 k€	1 862 k€	2 146 k€	2 121 k€	2 083 k€	-2%
- REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	449 k€	426 k€	347 k€	348 k€	323 k€	286 k€	-12%
= CAF NETTE	1 718 k€	1 594 k€	1 515 k€	1 798 k€	1 798 k€	1 797 k€	0%
+Subventions	56 k€	155 k€	151 k€	139 k€	484 k€	258 k€	-47%
+Cessions	8 k€	0 k€	47 k€	3 k€	122 k€	200 k€	64%
+FCTVA	364 k€	213 k€	271 k€	418 k€	593 k€	447 k€	-25%
+Taxe d'aménagement	88 k€	91 k€	133 k€	139 k€	161 k€	174 k€	9%
=Capacité d'investissement avant emprunt	2 234 k€	2 053 k€	2 117 k€	2 498 k€	3 158 k€	2 877 k€	-9%
+Emprunt	0 k€	59 k€	25 k€	4 k€	118 k€	0 k€	-100%
=Capacité d'investissement avec emprunt	2 234 k€	2 112 k€	2 142 k€	2 501 k€	3 276 k€	2 877 k€	-12%
-Dépenses d'équipement	2 271 k€	1 998 k€	2 597 k€	3 118 k€	2 761 k€	3 103 k€	12%
-Autres dépenses d'investissements à financer		0 k€	0 k€	0 k€	197 k€		
=Besoin (+) ou capacité (-) de financement	37 k€	-113 k€	455 k€	617 k€	-318 k€	226 k€	
Fonds de roulement en début d'exercice		3 999 k€	4 299 k€	4 354 k€	3 742 k€	4 121 k€	
Variation fonds de roulement		300 k€	55 k€	-612 k€	379 k€	-226 k€	
Fonds de roulement en fin d'exercice	4 315 k€	4 299 k€	4 354 k€	3 742 k€	4 121 k€	3 895 k€	-5%
Encours de dette en fin d'exercice	3 125 k€	2 798 k€	2 451 k€	2 103 k€	1 898 k€	1 612 k€	-15%
Capacité de désendettement	1,44	1,39	1,32	0,98	0,89	0,77	-14%

BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2022

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Moins d'autofinancement et plus d'investissements, pas d'emprunt = prélèvement sur le fonds de roulement

Financement de l'investissement



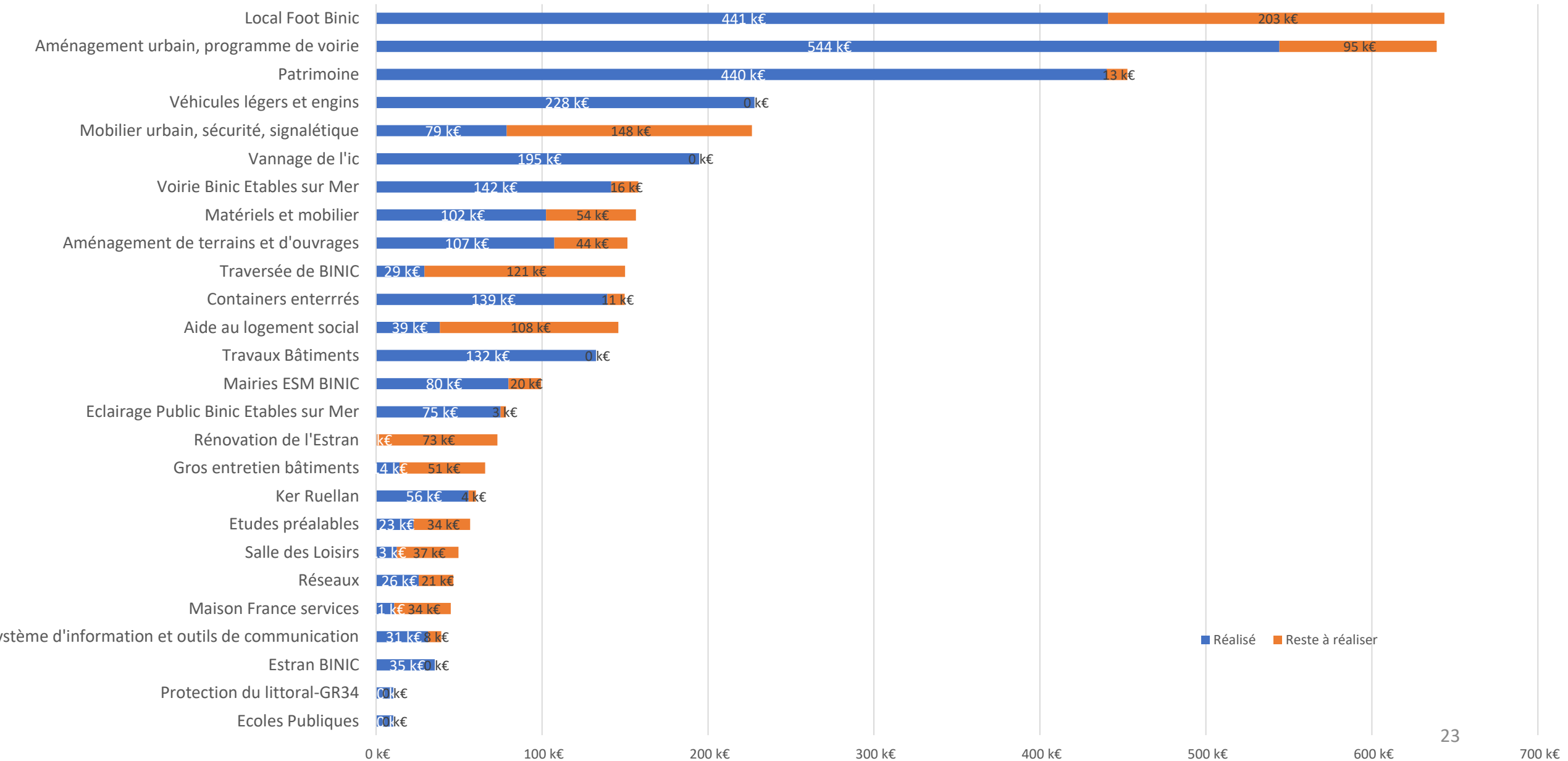
Rétrospective – Indicateurs et ratios + comparatif communes strate 7223 habitants

	BINIC ETABLES SUR MER 2022	Moyenne strate (5000 à 10 000 hab(2021))	Ecart à la moyenne
Dépenses réelles de fonctionnement / population	990 €	1 043 €	-5%
Produit des impositions directes / population	578 €	501 €	15%
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 293 €	1 196 €	8%
Dépenses d'équipement brut / population	419 €	315 €	33%
Encours de la dette / population	223 €	775 €	-71%
Dotation globale de fonctionnement / population	324 €	153 €	112%
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,92%	58,01%	-2%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	79,44%	93,81%	-15%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,38%	26,34%	23%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	17%	64,80%	-73%
<i>Nombre de jours en fonds de roulement (FDR ÷ total dépenses fonctionnement x 365)</i>	193	135	
Capacité de désendettement	0,73	5	-85%
Ratio de rigidité structurelle (Charges de personnel + annuité de la dette) ÷ produits de fonctionnement ; doit être < 0,65	0,47	0,65	-28%
Marge d'autofinancement courant (Charges de fonctionnement + remboursement de la dette)/produits de fonctionnement ; doit être < 1	0,79	1	-21%

BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2022

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Réalisation et engagements des principaux investissements en 2022 (44% des prévisions réalisées, soit +7,5



BINIC ETABLES SUR MER : Etat de la dette au 31/12/2022

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Affiché le

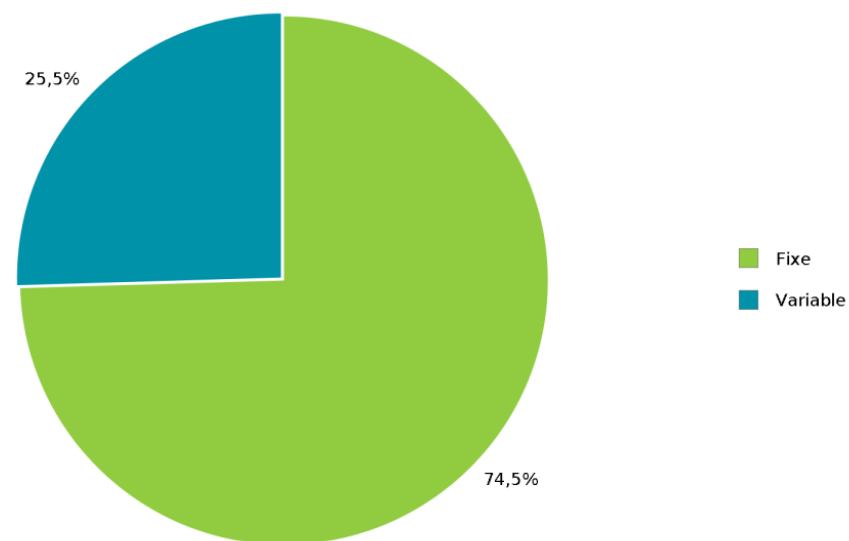
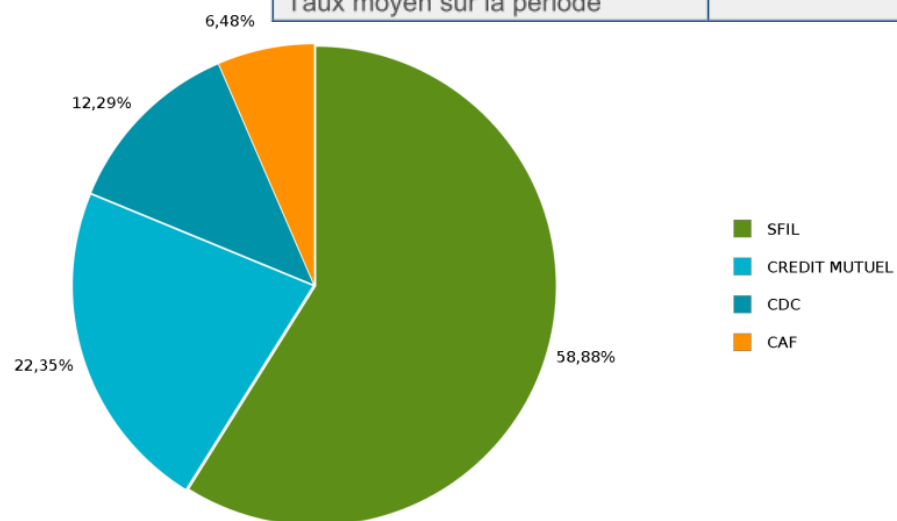
ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
1 612 415.34 €	2,51 %	5 ans et 8 mois	2 ans et 11 mois	8

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	8	1 612 415.34 €	2,51 %
Dette	8	1 612 415.34 €	2,51 %

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	1 201 865.72 €	74,54 %	2,33 %
Variable	410 549.62 €	25,46 %	3,04 %
Ensemble des risques	1 612 415.34 €	100,00 %	2,51 %

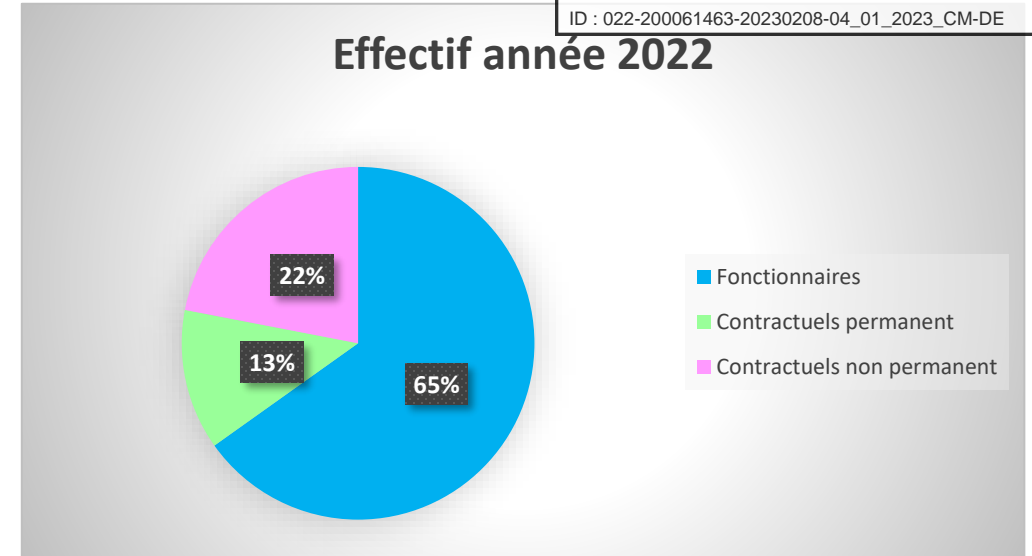
	2022	2023	2024	2025	2026
Encours moyen	1 754 769 €	1 468 755 €	1 186 849 €	908 159 €	630 294 €
Capital payé sur la période	286 013 €	286 013 €	279 500 €	277 865 €	277 865 €
Intérêts payés sur la période	37 070 €	* 41 706 €	* 35 735 €	* 25 777 €	* 17 362 €
Taux moyen sur la période	2,14 %	2,86 %	2,86 %	2,68 %	2,56 %



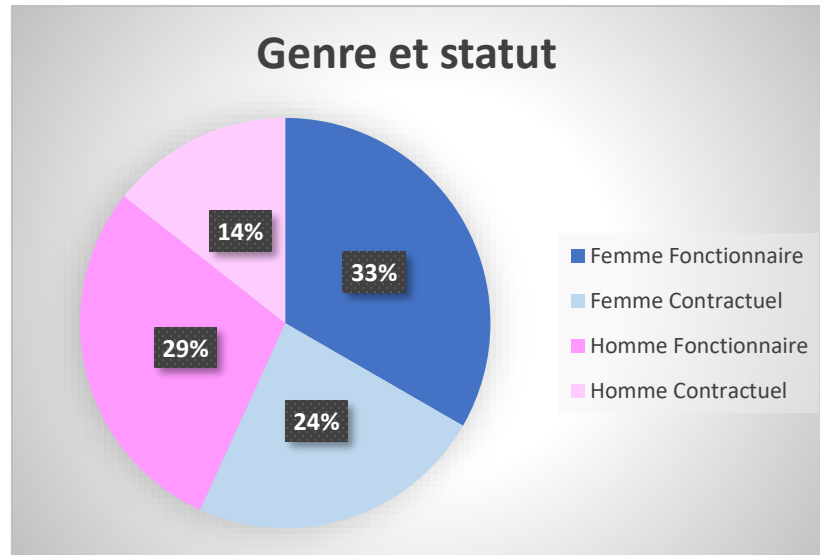
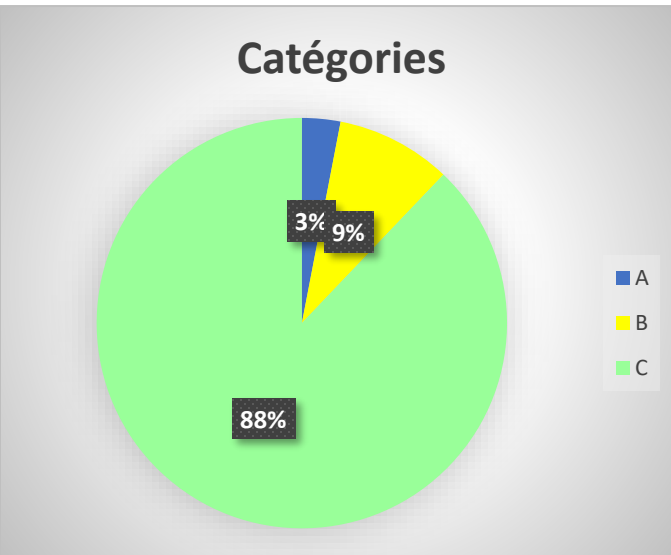
BINIC ETABLES SUR MER : Effectifs

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

	2021	2022
Effectif total	132	132
Fonctionnaires	83	86
Contractuels permanents	21	17
Contractuels non permanents	28	29



- Chapitre 012 en 2022 = 4 075k€, + 5,8%
- Moyenne nationale Régime indemnitaire/Brut total = 23,60%
- Moyenne commune = 19,49%



Filières	Statut		Total	%
	Fonctionnaire	Contractuels		
Administratif	21	8	29	21,97%
Technique	52	27	79	59,85%
Médico-Social	4	0	4	3,03%
Culturelle	2	1	3	2,27%
Animation	5	7	12	9,09%
Police municipale	2	0	2	1,52%
Autres (CAE...)		3	3	2,27%
Total	86	46	132	

Des dépenses de personnel contenues à + 5,3% (après 4,7% en 2021) malgré l'augmentation du point d'indice

	2019	2020	2021	2022 provisoire
Chapitre 012 - Charges de personnel	3 422k€	3 697k€	3 870k€	4 075k€
		évolution		
			8,0%	4,7%
				5,3%
-Augmentation point d'indice et réforme Catégorie C				102k€
-Cotisations CNRACL port de plaisance (refacturé SPL)				27k€ nouvelle charge (refacturée) en 2022
-Intégration salaires France Service au budget principal				33k€ refacturé au budget annexe
- Sub° FEAMP patrimoine maritime				22k€ poste financé
- Sub° manager de commerce				13k€ poste financé
- Sub° chargé de mission participation VTA				15k€ poste financé
- Remboursements assurance statutaire(var°)				47k€ Augmentation importante des rembts
+Prestation MNS			70k€	0k€ transfert au chap 011 en 2022
+Prestations Cap à cité			48k€	0k€ transfert au chap 011 en 2022
				+63k€
				1,63%

Augmentation liée à un GVT (glissement vieillesse technicité) estimé pour 1,63% (hors réformes, effets de transferts entre budgets et comptes)

Création poste responsable enfance-jeunesse

Modification d'autres postes dans la cadre de la réorganisation

Les orientations pour 2023

A ce jour, évolution projetée des recettes de gestion de 6% par rapport BP 2021 (+ 532k€)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Anticipé 2022	Var° n-1	BUDGET PRIMITIF		Var° BP n-1	Var° CA n-1
			2022	Projection DOB 2023		
73 - IMPOTS ET TAXES	5 603k€	6%	5 434k€	5 885k€	8,3%	5,0%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 655k€	2%	2 583k€	2 578k€	-0,2%	-2,9%
70 - PRODUITS DE SERVICES	492k€	25%	514k€	550k€	6,9%	11,7%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	212k€	12%	188k€	169k€	-10,1%	-20,1%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	167k€	106%	81k€	150k€	85,2%	-10,1%
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	79k€	163%	100k€	100k€	0,0%	27,2%
PRODUITS DE GESTION	9 208k€	7%	8 900k€	9 432k€	6,0%	3,8%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	258k€	47%	8k€	20k€	150,0%	-92,2%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS		#DIV/0!				
76 - PRODUITS FINANCIERS		#DIV/0!				#DIV/0!
RECETTES REELLES	9 466k€	8%	8 908k€	9 452k€	6,1%	1,8%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	245k€	335%	40k€	40k€	0,0%	-83,6%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	473k€	1%	473k€		-100,0%	-100,0%
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	10 183k€	10%	9 421k€	9 492k€	0,8%	1,6%

Quels projets et quelles actions en 2023 ?

BINIC-ETABLES SUR MER : Quels choix pour le budget 2023 ?

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Affiché le
ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

IMPACTS INFLATION et autres revalorisations

Les dépenses d'**électricité** devraient **augmenter de 300% (source SDE+ALEC)** en 2023 par rapport à 2022, **soit + 553k€ (passerait de 184k€ à 737k€)**

Les tarifs du gaz (marché SDE) sont fixes jusqu'au 31/12/2023

Les prix de **carburant** peuvent être estimé en **hausse de 20%**, soit **+ 16k€ (passerait de 84k€ à 100k€)**

Le prix d'achat des **repas** pour les scolaires a été négocié, en **hausse de 4% (+5k€)**

Le contrat d'**infogérance** (maintenance informatique) a été revalorisé **(+ 6k€)**

Lancement d'une mission d'**archivage** avec le CDG pour **10k€** (en 2023 + autant en 2024)

Les **taux d'intérêts** sur la dette à taux variable (2 contrats) devraient représenter un **surcout estimé à 10k€**

L'augmentation du **point d'indice** (+3,5% au 1/7/22 donc 6 mois de plus en 2023 et la réforme de la catégorie C (+1 pt) pèsera pour **120k€**

Nouvel appel d'offres **assurances + 7k€**

+ Régularisation forfait communal auprès des OGEC (4 ans = 203k€)

+ Projet d'aide à l'installation et au maintien de médecins sur la commune (4,5k€ envisagé par médecin)

Prestation « Ma Petite Boîte verte » (-22,6k€), étude restauration idéale (-20k€), les prestations Cap à Cité qui ont fait l'objet de régularisations importantes en 2022 **20k€ estimé**, les dépenses liées au **port de plaisance** (transfert définitif des contrats, **-50k€ estimé**)

RESSOURCES HUMAINES

En 2022, les réformes nationales sur la rémunération des fonctionnaires a représenté environ **102k€** de dépenses supplémentaires (revalorisation Cat C et + 3,5% point d'indice)

En 2023, ces mêmes réformes devraient impacter le budget pour environ **120k€ supplémentaires** (année complète à +3,5% et revalorisation 1 pt catégorie). A noter en 2024, la réforme des retraites prévoit + 1 point sur le taux de cotisations des employeurs publics territoriaux (+30k€ pour la commune)

Orientations stratégiques et actions pour 2023

- ***Poursuivre notre travail de structuration des services en respectant une augmentation contenue des dépenses de personnel***
 - Création d'un poste d'ASVP en charge du transport scolaire (29k€ sur année pleine)
 - Recrutement d'une responsable du service culture, vie associative en charge de la Galerie (+6k€)
 - Etudier la prolongation de la mission valorisation du patrimoine jusqu'au 31/12/23 (+ 6 mois, 15k€)
 - Création d'une mission d'Animateur de la transition écologique (3 ans), poste financé à 60% par la Région Bretagne les 2 premières années
- ***Maintenir le dialogue social avec le nouveau CST***
 - Engagement des discussions sur la participation employeur aux mutuelles (15€/agent/mois obligatoire au 1/1/2026)
 - Cotation des postes et propositions pour une rémunération indemnitaire objective et plus juste

Synthèse des tendances sur les dépenses

Une augmentation sensible du chapitre 65 est à anticiper en tenant compte

- de la régularisation du forfait communal de Ste Anne à opérer sur 4 ans, ainsi que de la revalorisation du coût/élève.
- de la baisse de l'enveloppe subventions aux associations (hors jeunesse) de 10k€
- de la baisse de la subvention à l'Office de tourisme (prise en charge de son loyer sur fonds propres (-16k€))
- De l'augmentation du point d'indice pour les indemnités des élus

	INDEMNITES ET AUTRES	2022 prov	Orientations 2023
Elus	Indemnités, cotisations	158k€	160k€ ^{1%}
	Formations et missions	3k€	5k€ ^{61%}
Contributions	Contributions aux organismes	38k€	40k€ ^{6%}
Autres dépenses	Admissions en non valeurs, créances éteintes, autres	4k€	5k€ ^{24%}

	SUBVENTIONS	2022 prov	Orientations 2023
Budgets annexes et autonomes	Office de tourisme	215k€	201k€ ^{-6%}
	CCAS	73k€	73k€ ^{0%}
	Budget France Services	37k€	37k€ ^{0%}
	Budget caisse des écoles	0k€	0k€
	Budget cinéma	24k€	24k€ ^{0%}
Ecoles privées	OGEC des écoles Ste Anne et des Noës	159k€	209k€ ^{31%}
	Régularisation OGEC Ste Anne		203k€ ^{#DIV/0!}
Jeunesse	Associations jeunesse	134k€	134k€ ^{0%}
Associations	Autres subventions	161k€	160k€ ^{-1%}

Total Chap 65	1 006k€	1 251k€ ^{25%}
---------------	---------	------------------------

Une évolution projetée à + 12%

Travail engagé pour contenir les dépenses d'énergie de la commune
 Enveloppe budgétaire à maîtriser en tenant compte de l'évolution des dotations
 Arbitrages budgétaires à venir pour limiter l'augmentation des charges

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Anticipé 2022	Var° n-1	BUDGET PRIMITIF		Var° BP n-1	Var° CA n-1
			2022	Projection DOB 2023		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 881k€	16%	1 828k€	2 228k€	21,9%	12,5%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 070k€	5,2%	4 050k€	4 350k€	7,4%	4,6%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 006k€	17%	1 123k€	1 251k€	11,1%	30,3%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	165k€	75%	151k€	180k€	19,4%	60,1%
CHARGES DE GESTION	7 122k€	10%	7 152k€	8 008k€	11,9%	10,9%
66 - CHARGES FINANCIERES	38k€	-10%	45k€	55k€	22,2%	7,5%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	38k€	212%	48k€	45k€	-5,6%	294,4%
68 - DOTATION AUX PROVISIONS	10k€	1965%		10k€	#DIV/0!	-100,0%
DEPENSES REELLES	7 207k€	11%	7 244k€	8 119k€	12,0%	11,4%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	795k€	7%	700k€	850k€	21,4%	-5,4%
022 - DEPENSES IMPREVUES		#DIV/0!	100k€		-100,0%	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		#DIV/0!	1 377k€		-100,0%	
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	8 002k€	10%	9 421k€	8 969k€	-4,8%	30,0%

Environ 5,5M€ de capacité nouvelle d'investissement

Capacité estimée d'investissement en 2023

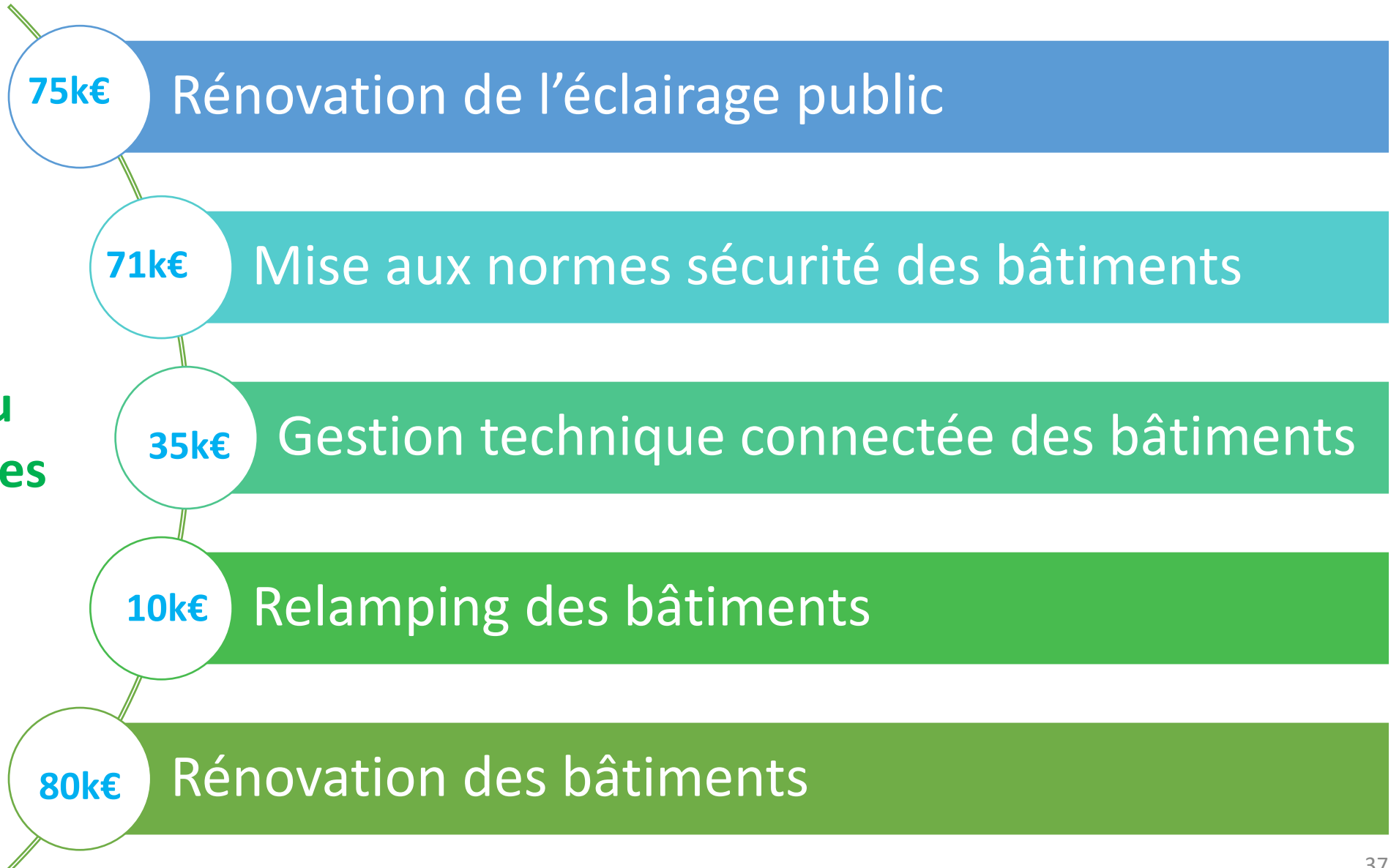
CAF nette estimée : base prudentielle -26%	1 326k€
+ Subventions (inscrites en RAR sans nouvelles demandes)	722k€
+ Taxe d'aménagement (moyenne 3 dernières années)	150k€
+ FCTVA (moyenne 3 dernières années)	486k€
+ Cessions	0k€
= Capacité de financement hors fonds de roulement	2 684k€
- Dépenses restant à réaliser	1 190k€
= Capacité d'investissement avant prélèvement FdR et emprunt	1 494k€
+ Fonds de roulement disponible (excédents reportés)	4 000k€
= Capacité nouvelle d'investissement estimée avant subventions et emprunt*	5 494k€

Budget moyen 2020-2022 en dépenses d'équipements (dont RAR) = 7,5M€ (39% de taux de réalisation ; 2,9M€)

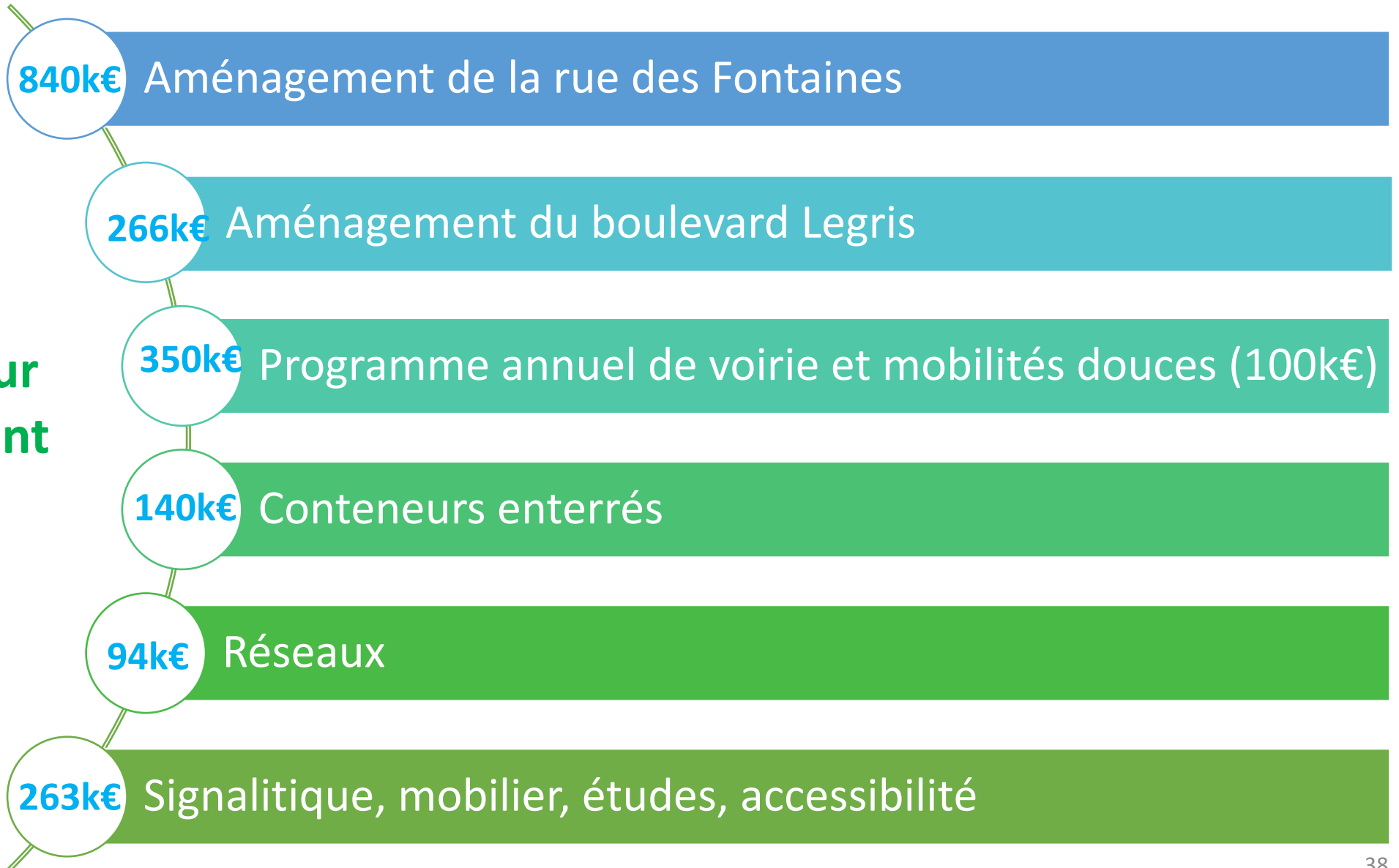
**2M€
pour la
rénovation du
patrimoine et les
économies
d'énergie**

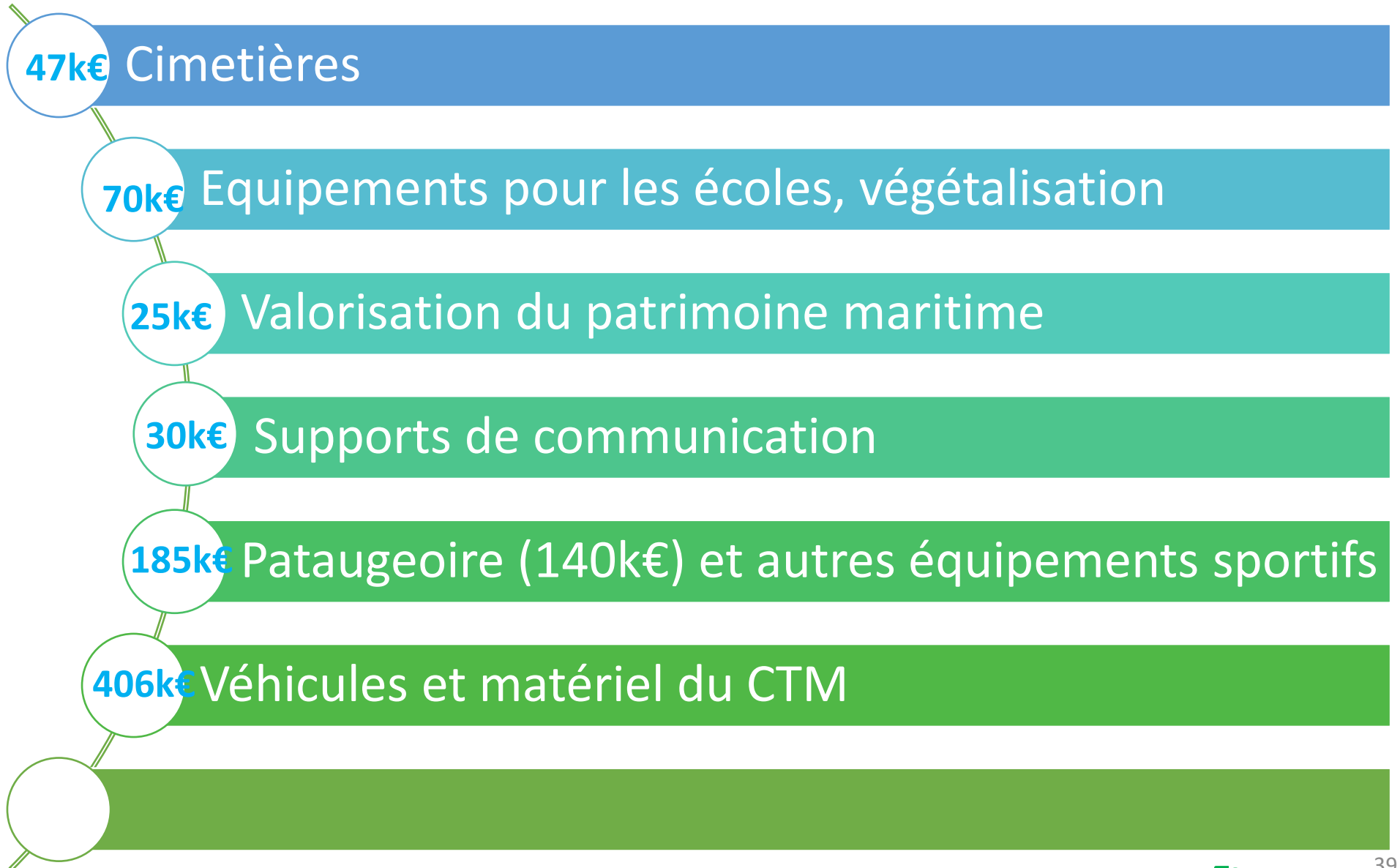


**2,2M€
pour la
rénovation du
patrimoine et les
économies
d'énergie**



**2M€
recensés pour
l'aménagement
urbain**





Etc.....

BINIC ETABLES SUR MER : Etat des subventions d'investissement

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
 Reçu en préfecture le 09/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200061463-20230208-04_01_2023_CM-DE

Subvention notifiées non soldées en 2022

Projet	Financier	Reste à percevoir
Renouvellement du tapis RD4	Département	38 800 €
Salle des loisirs	Région - AAP	166 680 €
	SDE – Programme ORECA	17 500 €
Vestiaires de foot	Etat – DETR	47 246 €
	Département – contrat de territoire	74 471 €
Traversées de Binic	Département	243542
Restauration collective idéale	Etat - France Relance	17 640 €
Espace France Services	Etat – DSIL	250 000 €
Ecoles numériques	Etat – Plan de Relance	5 688 €
Rénovation de l'église	Département – Contrat de territoire	65 873 €
Rénovation du tableau « la délivrance de l'évêque »	Etat – DRAC	2 058 €
	Région	2 229 €
Nouvelle mairie	Etat – DETR 2017	32 210 €
	Etat – DETR 2018	32 210 €
Vannage de l'Ic	Etat - DETR	7 834 €
Dragage du port	Département	31 756 €
Abris et appuis vélo	Région – AAP	3 211 €
Travaux chemin rivière	Saint-Brieuc Armor Agglomération	4 830 €
Containers enterrés	SBAA	6 000 €
Travaux de confortement des berges du Ponto	SBAA	4 832 €
Travaux escalier Vau Chaperon	DDTM	3 380 €
Robot tondeur	Région - AAP	4 000 €
		818 448 €

Subventions demandées en attente de décision en 2022

	Demande
Espace France Services – La Poste	35 711 €
Réhabilitation pataugeoire et piscine – DETR 2023 et 2024	120 570 €
Salle des loisirs – DSIL 2023	428 320 €
Aménagement de la rue des fontaines – DETR 2023	245 000 €
Aménagement de la rue des fontaines – Amendes de police	15 947 €
	845 548 €

Etc.....

Camping municipal Les Fauvettes

EXPLOITATION

Le Résultat d'exploitation provisoire fin 2022 s'élève à 112 469,65 €

Dépenses 2023 :

- Prise en compte de l'augmentation de l'énergie, (+300 % pour l'électricité par rapport à 2022), et de cet impact sur le prix des fournitures et des services.
- Dépenses liées au classement 2 Etoiles du Camping.
- Depuis 2022, dotation aux amortissements augmentée de 7900 € sur 30 ans, du fait de l'amortissement des travaux de rénovation
- 012 A compléter : point RH

Nouveau : Quote part de gestion prise en compte depuis 2022 et facturation des heures des services techniques

Recettes 2023 :

- Augmentation des tarifs de 6 %, fermeture au 07 octobre 2023, soit un mois plus tôt, par rapport à 2022. (sachant recettes 2022 = + 22,5 % par rapport à 2021) et réservations possibles en ligne.

INVESTISSEMENT

-

Le Résultat d'investissement provisoire fin 2022 s'élève à 141 205,55 €

- RESTES A REALISER DEPENSES 2022 :
- Création d'un site internet et extension du logiciel pour réservation en ligne
 - Sol aire de jeux et clôture pour classement 2 Etoiles

Pour 2023 :

- Rénovation toiture des sanitaires
- Aménagement local poubelles (Travaux en régie)
- Travaux en régie pour remplacement des luminaires
- Aménagement d'une aire de parking pour les Camping cars (Travaux en régie)
- Achat de jeux
- Achat de matériel divers pour rééquipement des mobils-home et Studios
- Achat d'un boîtier pour jetons Lave linge (sachant acquisition d'un nouveau lave linge en 2024)
- Plan Camping et enseigne

- Etude pour les travaux à réaliser, concernant les bungalows et le logement du gardien
- Travaux de démolition des bungalows et du logement
- Travaux de reconstruction
- Autres achats nouveaux : ???

- Pas de dette

RAPPORT D ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Budget HT

BUDGET DU CAMPING (Nomenclature M4)

EXPLOITATION

DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022 PROVISoire au 31/12/22
Charges à caractère général	33 026 €	32 430 €	40 422 €
Charges de personnel	65 138 €	82 731 €	125 815 €
Charges financières			
Subventions-Participations	2 €	2 €	2 €
Charges exceptionnelles		0 €	
Amortissements	17 585 €	19 312 €	26 385 €
TOTAL	115 751 €	134 475 €	192 623 €

RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022 PROVISoire au 31/12/22
Vente de produits, prestations	91 909 €	133 380 €	163 434 €
Résultat d'exploitation reporté	113 035 €	78 582 €	134 981 €
Remboursement charge de perso	15 807 €	20 459 €	2 319 €
Amortissements des subventions	3 581 €	3 581 €	3 581 €
Subvention Exceptionnelle Covid		33 455 €	0 €
Autres produits de gestion	1 €	1 €	779 €
TOTAL	224 333 €	269 457 €	305 093 €

INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES	CA 2022 PROVISoire au 31/12/22	RECETTES	CA 2022 PROVISoire au 31/12/22
Immobilisations corporelles	1 793 €	Réserves	0 €
		Excédent d'investissem	120 194 €
Amortissements de subv.	3 581 €	Amortissements	26 385 €
TOTAL	5 374 €	TOTAL	146 579 €

Camping municipal Les Fauvettes

- Travaux et achats pour une camping de qualité : renouvellement du classement 2*
 - Site internet
 - Stationnement camping cars
 - Point propreté
 - Accueil vélo
 - Changement luminaires LED
 - Rénovation de la toiture et lancement d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une toiture avec chauffe eau solaire pour les sanitaires

- Structuration du service : passage à 1,5 ETP au tableau des effectifs, établissement d'un planning annualisé

- Tarifs indexés sur l'inflation



- Tarifs revalorisés
- Prudence sur les dépenses énergétiques
- Lancement de l'étude de faisabilité pour la rénovation

EXPLOITATION

2022

- Nouveau marché attribué à Cinéode pour l'exploitation du Cinéma de 2022 à 2024
- Ouverture du Cinéma sur une année entière en 2022, contre 7,5 mois en 2021 et 7 mois en 2020 (Crise sanitaire)
- Subvention Art et Essai reçue : 11 874 € en 2022 (7 183 € en 2021)
- Subvention communale : même montant qu'en 2019 (avant COVID)
- Nouveau : Quote part de gestion 2022 pour l'entretien des locaux et heures services techniques

Le Résultat d'exploitation provisoire fin 2022 s'élève à 20 186,76 €

2023

- Augmentation de 5 % des places de Cinéma (Tarifs gelés depuis 2017)
- Impact de l'augmentation de l'énergie
- Reconduction des quotes parts
- Demande de réparation du second micro

INVESTISSEMENT

- En 2022 : Achat d'un onduleur, d'une imprimante et d'un système avec audiodescription et renfort auditif
- Une Subvention du Centre National du Cinéma (CNC) de 4 416 € reçue (sur matériel acquis de 2019 à 2021)

Le Résultat d'investissement provisoire fin 2022 s'élève à 3 348,14 €

- En 2023 :
- Pas de demande d'acquisition de matériel.
- Prévoir provision si remplacement de matériel défectueux en cours d'année
- Pas de dette.

BINIC-ÉTABLES
SUR MER

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Budget HT

BUDGET DU CINEMA (Nomenclature M 4)

EXPLOITATION

DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022 PROVISOIRE AU 31/12/22
Charges à caractère général	53 864 €	37 033 €	55 807 €
Charges de personnel			5 089 €
Amortissements	2 615 €	2 615 €	923 €
Charges financières			
Subventions-Participations			
TOTAL	56 479 €	39 648 €	61 819 €

RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022 PROVISOIRE AU 31/12/22
Vente de produits, prestations	18 764 €	11 901 €	23 210 €
Résultat d'exploitation reporté	20 423 €	20 951 €	20 185 €
Subventions participations	35 982 €	15 824 €	38 013 €
Amortissements des subventions	2 260 €	2 260 €	594 €
Produits exceptionnels		9 758 €	0 €
Autres Produits de gestion courante	0 €	1 339 €	3 €
TOTAL	77 430 €	62 033 €	82 006 €

INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES	CA 2022 PROVISOIRE AU 31/12/22	RECETTES	CA 2022 PROVISOIRE AU 31/12/22
Immobilisations corporelles	3 594 €	Excédent d'investissem	0 €
		Subvention d'investissem	4 416 €
Résultat d'investissement reporté	2 €	Réserves	2 200 €
Amortissements des subv.	594 €	Amortissements	923 €
TOTAL	4 191 €	TOTAL	7 539 €

FRANCE SERVICES

- Travaux en 2023
- Déménagement en 2024

BINIC-ETABLES
SUR MER

RAPPORT D ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

BUDGET ESPACE FRANCE SERVICES

NOMENCLATURE M 57 AU 01/01/2023 - BUDGET EN TTC AVEC UNE TRESORERIE AUTONOME

2022

- Charges à caractère général proratisées en fonction de la surface utilisée (calcul reconduit en 2023)
- Salaires des agents pris en compte par EFS, ainsi que les quotes-parts de gestion et d'entretien
- Amortissements du matériel acquis en 2021
- En recettes : Maintien de la participation de l'Etat de 30 000 € et de la subvention de la Commune pour l'équilibre, en fonctionnement. FCTVA et les réserves pour la section d'investissement.

Le Résultat de fonctionnement provisoire fin 2022 s'élève à

31 163,68 €

Le Résultat d'investissement provisoire fin 2022 s'élève à

5 385,63 €

2023

- Nomenclature M 57 applicable au 01/01/2023.

FONCTIONNEMENT

- Prestation pour animation : 1 700 € TTC
- Oriflammes et flyers pour 1 100 € TTC
- Plus de recette du Conseil Départemental pour bureaux (contrepartie au nouveau Contrat Départemental de Territoire 2022-2027)
- Trésorerie autonome à surveiller, (62 800 € fin déc 2022), possibilité de versement d'une partie de la subvention communale

INVESTISSEMENT

- Les travaux de rénovation de la poste sont sur le budget principal (Immobilisation communale)
- Le matériel de bureau et informatique pour les nouveaux locaux seront inscrits sur le budget EFS dès 2023 car achetés en décembre 2023 (Estimation à 30 000 € TTC).
- Acquisition d'un pupitre, de 3 tablettes pour l'animation
- Pas de dette

1ER BUDGET EN 2021

FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	CA 2021	CA 2022 PROVISoire AU 31/12/22
Charges à caractère général	3 343 €	1 535 €
Charges de personnel	65 014 €	64 113 €
Charges financières	0 €	
Amortissements		2 264 €
Subventions-Participations	0 €	
TOTAL	68 358 €	67 912 €

<u>RECETTES</u>	CA 2021	CA 2022 PROVISoire AU 31/12/22
Excédent antérieur reporté	- €	31 076 €
Vente de produits, prestations	- €	
Subventions participations	108 233 €	68 000 €
Autres Produits de gestion courante	- €	
TOTAL	108 233 €	99 076 €

INVESTISSEMENT 2022

<u>DEPENSES</u>	CA 2022 PROVISoire AU 31/12/22	<u>RECETTES</u>	CA 2022 PROVISoire AU 31/12/22
Résultat antérieur reporté	6 793 €	Amortissements	2 264 €
Immobilisations corporelles	0 €	FCTVA et Réserves	9 914 €
TOTAL	6 793 €	TOTAL	12 179 €